



Association Paysages du Champagne

REGIONS

Candidature au Patrimoine de l'Humanité.

L'Association Paysages du Champagne a remis son dossier de candidature au Comité des biens français, le lundi 28 septembre 2009. Ce Comité, émanation des ministères de la Culture et de l'Ecologie, est notamment chargé de conseiller le gouvernement sur les propositions de sites à présenter devant le Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco. Lors de la réunion du 28 septembre dernier, les experts du Comité des biens français ont décidé de nommer un rapporteur pour valider les stratégies retenues dans le dossier et aider à la finalisation du dossier de candidature. La prochaine étape est celle du « grand oral » du 17 novembre devant les membres de ce Comité. Les responsables de l'Association Paysages du Champagne, accompagnés des politiques champenois, plaideront leur cause en espérant devenir la candidature officielle que le gouvernement français présentera au Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco en janvier prochain.



© La Journée Vinicole - Edition 22457 du 05/10/2009